

Fait à IVRY-SUR-SEINE, le 2 novembre 2020

Reconfinement : la collecte de sang se poursuit

Comme pendant le premier confinement, la collecte de sang est autorisée par les autorités sanitaires. Les collectes de sang sont ainsi maintenues et les *Maisons du don* ouvertes durant toute cette nouvelle période de confinement. Les déplacements des citoyens pour se rendre dans un lieu de don sont autorisés.

Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, les collectes de sang se déroulent **sur rendez-vous**. **Pour s'inscrire, même à la dernière minute : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don de sang ».**

Continuer à donner pour répondre aux besoins des patients

Dans ce nouveau contexte de confinement pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients, pour lesquels les transfusions sont vitales. L'EFS continue ainsi à accueillir les donneurs sur tout le territoire. Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, sous réserve qu'ils **remplissent l'attestation officielle de déplacement dérogatoire, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables** (quatrième case).

Des mesures mises en place pour protéger les donneurs, les personnels de l'EFS et les bénévoles associatifs

Il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur l'ensemble des lieux de don pour éviter les risques de transmission du virus : port du masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciations et d'hygiène renforcées.

Il est en outre demandé aux donneurs de ne pas venir accompagnés par une personne qui ne donne pas son sang, porter le masque qui leur sera donné à l'accueil, respecter un mètre de distance minimum entre les donneurs, respecter les gestes barrières.

Pour la sécurité de tous, l'EFS vous incite à télécharger l'application « Tous anti-Covid » et à l'activer en collecte.

Pour donner

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, ne présenter aucun des symptômes grippaux, se munir d'une pièce d'identité. Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Retrouvez toutes les informations sur les dons, les lieux où donner, son éligibilité au don de sang sur : dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don de sang ».

Contact médias :

Perrine SAGNES
perrine.sagnes@efs.sante.fr | 01 53 90 52 46 / 06 30 32 63 49
ou en cas d'extrême urgence au 06 64 94 40 29

Marie-José MARTINS
marie-jose.martins@efs.sante.fr | 01 43 90 50 09 / 06 76 30 24 24